# Mandat du sous groupe 3 « SUP » version du 20 décembre 2024

Titre	GT DDU - SG3 SUP
Statut	Validé en sous-groupe le 09 décembre 2024
Définitions préalables	Les servitudes d'utilité publique (SUP) sont des limitations administratives au droit de propriété autorisées par la loi au bénéfice de personnes publiques (État, collectivités locales, établissements publics), de concessionnaires de services ou de travaux publics, de personnes privées exerçant une activité d'intérêt général (concessionnaires d'énergie hydraulique, de canalisations de transport de produits chimiques, etc.).  Les échanges de données relatives aux SUP relèvent du standard CNIG SUP, dont la 1ère version (établie à partir du modèle GéoSUP) date de 2013.  Le standard été révisé en 2016, puis en 2018 (v2016b) et a depuis fait l'objet de diverses améliorations mineures.
Contexte réglementaire	<ul> <li>Données : <ul> <li>Directive INSPIRE</li> <li>Ordonnance n°2013-1184 du 19 décembre 2013 relative à la création du Géoportail de l'Urbanisme</li> <li>Loi pour une République numérique du 7 octobre 2016</li> </ul> </li> <li>SUP : <ul> <li>Articles L151-43 et L161-1 du code de l'urbanisme</li> <li>Article R151-51 et R161-8 du code de l'urbanisme</li> <li>Annexe du livre ler du code de l'urbanisme</li> </ul> </li> </ul>
Raisons d'être du SG3	Mieux prendre en compte les besoins des utilisateurs  Proposer des améliorations voire la simplification du modèle des données  Mieux prendre en compte les besoins de la filière ADS  Réfléchir à la qualité des données, à leur cycle de vie, à l'adéquation avec les fonctionnalités du GPU  Mieux prendre en compte les contraintes des producteurs  Suggérer des simplifications du modèle des données  Traiter les cas de compétences partagées sur certaines catégories de SUP  Optimiser le processus d'actualisation  etc.  Améliorer l'articulation avec les modèles de données connexes  Assurer le suivi des évolutions réglementaires
Objectifs du GT	Suivre les évolutions réglementaires  Mettre à jour le standard pour prendre en compte les évolutions (ex. intégration de nouvelles catégories, changement de destination etc.)  2. Mieux prendre en compte les besoins utilisateurs

# a. Format et contenu des données SUP

Adapter / simplifier les attributs aux besoins des utilisateurs (producteurs de données, gestionnaires, instructeurs ADS, bureau d'études urbanisme, etc.) pour une meilleure appropriation du standard :

- Quels attributs sont vraiment utilisés? De quoi les utilisateurs ont vraiment besoin, en termes de format, d'échelle d'interrogation (établir un lien entre l'emprise d'une SUP et territoire d'application (commune)?
- Indépendance entre l'échelle d'exploitation des données et celle de production/publication sur le GPU) etc.
- Etablir un modèle d'échange simplifié? Cf proposition à plat de SOGEFI. Quelles sont les limites? (facteur relationnel pour les relations : acte-sup, sup-générateur, et générateur assiette; multi-actes => a priori pas limitant si on multiplie les attributs) Est-ce que ça nécessite de « refondre » le standard? Ou plutôt privilégier un convertisseur au moins dans un premier temps pour ne pas trop impacter les productions/mises à jour.

## b. Qualité des données

Vérifier la cohérence entre les spécificités du validateur GPU et le standard CNIG SUP.

Déclarer l'obsolescence du standard 2013 ?

Quel canal de remontée pour les demandes ponctuelles (ex. dans les PM2, distinguer les SSP et ICPE):

- · mise en place d'un github dédié ?
- Mettre en évidence ce canal sur le site du CNIG et le GPU.

#### c. Cycle de vie de la SUP

Quel est le besoin de référencement des SUP abrogées ? Comment le standard CNIG (puis dans un second temps le GPU) pourrait les intégrer ?

- 3. Prendre en compte les contraintes des producteurs
- a. Disponibilité et faisabilité de fournir les informations demandées

Certains attributs sont souvent non produits (ex : refBDext, idBDExt): est-ce bien utile de les garder dans le standard ?

 Faire une étude sur la base nationale pour identifier les attributs utilisés, pourcentage de remplissage, bien remplis, etc.

## b. Répartition des responsabilités multiples

Comment faire dans le cas où les informations demandées par le standard sont gérées par plusieurs acteurs ? Notamment ex. des règlements AC4 : comment on gère la répartition des responsabilités gestionnaires/collectivités ?

## c. Exigences sur les actes

Dans le cas où les actes sont non disponibles à la numérisation et que l'accord est donné de la DHUP pour fournir un pseudo-acte en remplacement : peut-on définir la liste des informations minimales obligatoires ?

## d. Cycle de vie des SUP

Sur les mises à jour, il est fastidieux de devoir tout republier dans le GPU (taille du dossier, temps de traitement, etc): le standard CNIG pourrait-il proposer une structuration de données pour des lots partiels, ou de mise à jour, etc. ?

4. Articulation avec les autres modèles de données connexes

	Documenter l'articulation avec les standards de données thématiques (ex. Geostandard risques, canalisation de transport de matières dangereuses)
	- pour les producteurs pour qu'ils puissent plus facilement gérer les mises à jour de données sans avoir à dupliquer les infos dans les différents modèles (ex : PPR sur Géorisques, puis SUP PM1 sur GPU)
	- pour les utilisateurs pour qu'ils puissent recoller les morceaux et trouver toutes les informations nécessaires : ajout d'un attribut URL externe faisant le lien avec une plateforme métier (ex : Georisques, atlas des territoires, ) ?
État des lieux	Standard CNIG SUP v2016b (dernière révision : août 2024)
	Implémentation des SUP dans le Géoportail de l'Urbanisme
Proposition d'actions	Etude à partir de la base nationale pour identifier les attributs facultatifs pouvant être supprimés
	Réfléchir à un projet de modèle "a plat" pour exploitation directe (modèle + stratégie outil)
	• Spécifications fonctionnelles : ajout d'une table relationnelle servitude ⇔ commune côté GPU et/ou standard
	Réfléchir (UP4) à l'obligation de publier les SUP (contrainte pour les gestionnaires ?)
	<ul> <li>Décider de l'obsolescence du standard SUP v2013 : vérifier avant qui seraient les utilisateurs impactés</li> </ul>
Références	GT DDU et standards d'urbanisme. Spécifications fonctionnelles du GPU
Animation	Marion Dumont (IGN) et Stanislas Besson (DDT38)
Participants	Ouvert aux membres du GT DDU, avec participation du bureau métier
Livrables	Révision du standard SUP
Durée du mandat	• À définir
Calendrier prévisionnel	4 réunions par an en visioconférence
	<ul> <li>échanges à distance via une plateforme collaborative (GitHub) : https://github.com/cnigfr/schema-servitudes-utilite-publique</li> </ul>